

Monsieur Agostino Soldati tel que je l'ai connu

Autor(en): **Vaucher, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **13 (1967)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Monsieur Agostino SOLDATI tel que je l'ai connu

Je réponds, à la demande du « Messager Suisse de France », de l'avion de Swissair qui m'emporte vers Zurich, d'où je gagnerai, par le Gothard, Lugano afin d'assister aux obsèques de notre cher ambassadeur M. Agostino Soldati et lui apporter, avec notre vice-président, M. Charles Friedlander, et M. J.-L. Gilliéron, président de la Chambre de commerce suisse en France, un dernier hommage de ce Comité central des présidents des sociétés suisses de Paris que, pour la première fois depuis sa nomination comme ambassadeur de Suisse, en 1961, il ne pourra recevoir traditionnellement le premier mercredi de janvier au 142, rue de Grenelle.

Je songe au terrible vide que sa mort va faire dans notre communauté. Il disparaît à un âge où il était en mesure de donner toute la plénitude de son activité à la tâche écrasante qui était la sienne.

Hier encore, il me faisait adresser par son collaborateur, M. Claude Caillat, l'acceptation de son patronage d'honneur à notre « Soirée Valaisanne » du 26 janvier, et m'annonçait qu'il comptait bien y assister personnellement. Samedi 10 décembre, la veille de sa mort, lors de l'inauguration de la « Maison suisse » de Lyon, M. Alexandre Manz, consul général, nous lisait le télégramme dans lequel M. Soldati félicitait nos compatriotes du Lyonnais, regrettant de ne pouvoir assister à leur manifestation mais se promettant de venir bientôt les voir dans « leur maison ». Personne n'eut alors l'impression, parmi les 500 compatriotes réunis au Quartier des Brotteaux, d'entendre la lecture du dernier télégramme de notre ambassadeur tant il était empreint d'optimisme.

Comment résumer en quelques lignes ce que fut la carrière de ce Tessinois à la silhouette si jeune, élégant, fin, d'une exquise courtoisie, se donnant parfois des airs de « dilettante », alors qu'il était un travailleur acharné qui étudiait à fond tous ses dossiers et pouvait ensuite, devant n'importe quel auditoire, exposer, sans une note, la thèse suisse dans des problèmes d'une complexité rebutante comme certains de ceux qui concernaient l'O.E.C.E. puis à l'Euratom, la C.E.C.A. ou ensuite l'O.C.D.E.

Sa carrière fut une perpétuelle ascension. Né en 1910, à Neggio, d'une famille illustre du Tessin qui compte de nombreux bienfaiteurs dans ce canton, il fait des études secondaires au Tessin, puis à Milan où se révèle son goût pour la littérature. Il reçoit un prix littéraire au concours Carnégie ouvert à tous les collégiens de Milan. C'est ensuite des études universitaires à Berne et à Vienne. Docteur en droit et avocat, il fait un stage au Tribunal fédéral puis dans une banque et dans une compagnie d'assurances. Son don des langues lui permet de converser aussi brillamment en italien, français, allemand, anglais ou espagnol.

A vingt-huit ans il entre dans la carrière diplomatique et son premier poste est Rome. Il n'y restera pas longtemps car, la guerre déclarée, il est chargé bientôt à Berlin de missions difficiles au service des intérêts alliés que représente la Suisse. Les bombardements ne l'effrayent pas et au mépris de tous les dangers il accomplit sa mission avec un dévouement qui lui valut la reconnaissance des gouvernements étrangers dont la Suisse avait la charge des intérêts.

nements étrangers dont la Suisse avait la charge des intérêts.

Puis ce fut Lisbonne et, en 1947, Paris où il devint un des collaborateurs les plus actifs de la Délégation suisse à l'O.E.C.E.

Je me souviendrai toujours avec reconnaissance, au lendemain de la guerre, alors qu'il représentait notre pays aux séances de l'O.E.C.E. au Château de la Muette, séances au sortir desquelles les délégués des divers pays renseignaient les journalistes les attendant dans le hall. Tout était si confus, si aride, si désespérément abstrait que l'on se demandait comment faire pour exposer au grand public, en peu de lignes, ces textes interminables concernant les questions multilatérales dont on ne pouvait sortir quoi que ce soit de concret. Soudain, M. Agostino Soldati surgissait d'une salle de commission et en quelques mots, souriant, vous documentait, parfois très sceptique sur les résultats pratiques des palabres qu'il venait d'entendre. Il ne le cachait pas car il avait horreur du verbiage, lui qui parlait un français si châtié. Il résumait alors en quelques phrases, compréhensibles pour tous, ce qui valait d'être rapporté. Plusieurs fois des journalistes étrangers me dirent : « Vous avez de la chance, vous les Suisses, vous avez M. Soldati pour vous renseigner et lui, au moins, il comprend tout et sait s'exprimer en termes audibles pour les lecteurs. »

Mais s'il était admiré, notre Ministre d'alors était aussi craint car il savait admirablement défendre le point de vue helvétique dans les grandes discussions entre Européens. Je me rappelle d'un journaliste allemand me confiant : « Notre thèse n'a aucune chance d'être acceptée, Soldati y est hostile et en une intervention il a renversé ce qui aurait pu être notre majorité. Vous pouvez vous vanter d'avoir en lui un "débatter" de premier ordre. »

Que de fois, alors que les problèmes économiques étaient si ardues au lendemain de la guerre, je suis allé le voir dans ce qui était alors le bureau à la rue de Martignac de la Délégation du Conseil fédéral auprès des Organismes européens. Je m'asseyais dans un fauteuil et je prenais des notes, lui, sans un papier, citant de mémoire des kyrielles de chiffres, se promenant de long en large dans la pièce dictant sans une hésitation un texte qui prenait rapidement forme, passant volontiers lorsque c'était très ardu, d'un geste familier le pouce dans l'emmanchure de son gilet en fronçant légèrement les sourcils et les mots se succédaient, alors, sans retouche jusqu'au point final.

J'avais apprécié l'économiste, celui qui se jouait des difficultés des problèmes de contingentements ou de ressources visibles et invisibles, pour qui les questions se traitaient à Luxembourg à la Haute Autorité du Charbon et de l'Acier n'avaient plus aucun secret, j'allais, ensuite, à son retour de son séjour d'un an à New York, en 1957, comme observateur helvétique à l'O.N.U., où son sens politique, la finesse de son jugement, lui valut la grande estime du secrétaire général Hammarskjöld avec lequel il eut de nombreux entretiens, apprendre à connaître le politicien, le diplomate et enfin, dans

la plénitude de toutes ses attributions : un grand Ambassadeur de Suisse en France.

Je pus constater alors, combien, avec son esprit curieux, son érudition, sa connaissance approfondie des langues, cet homme qui avait tout lu, qui était doté d'une puissance de travail étonnante, se trouvait à même de jouer un rôle de premier plan dans ce monde diplomatique de Paris où les obligations mondaines, les trop nombreuses réceptions à donner ou à recevoir risquent de terriblement accaparer le temps d'un homme, causeur brillant. Il sut s'informer sans cesse, être toujours à l'affût de ce qui pouvait donner matière à un rapport capable d'intéresser nos hommes d'Etat. Il envoya à Berne des renseignements inédits dont il avait souvent la primeur grâce à ses relations étendues et à ses amitiés. J'en ai eu personnellement la preuve en 1956, au moment de l'affaire malheureuse du Canal de Suez où il put avertir Berne de ce qui se tramait quinze jours à l'avance. Ce n'est certes pas de sa faute si la France se lança alors dans l'aventure sans une préparation diplomatique suffisante.

Quand, en juillet 1961, il assumait tout à la fois la charge de la représentation de son pays comme ambassadeur et sa mission auprès de l'O.C.D.E., on pouvait se demander s'il trouverait le temps de s'occuper aussi des 120 Sociétés helvétiques essayées dans toute la France, de s'intéresser à une communauté de 90.000 compatriotes. Il s'agissait de prendre la succession difficile de ses prédécesseurs MM. Pierre de Salis et Pierre Micheli qui ont laissé, tant parmi les groupements suisses de Paris ou de province, un lumineux souvenir et des amitiés que les années n'ont pas effacés.

Je me souvenais que notre diplomate tessinois, alors qu'il était encore à l'O.E.C.E., avait donné au « Messager Suisse de Paris », qui sortait des limbes, des articles formant l'ossature de ses premiers numéros ; mais pourrait-il trouver le temps de combler les désirs de ceux de nos concitoyens qui aiment à avoir auprès d'eux « leur ambassadeur » lors de leurs grandes réunions annuelles, leurs banquets, ou leurs choucroutes traditionnelles. Comme il y a, à Paris seulement, une vingtaine de Sociétés suisses, ce n'est pas, et j'en parle en connaissance de cause, une sinécure !

Admirablement secondé par M^{me} Agostino Soldati, née Patenôtre, qui lui donna son appui, avec un dévouement constant, et sut, elle qui avait les portes ouvertes dans tous les salons des IV^e et V^e Républiques, faire aisément la conquête, non seulement des hommes, ce qui était facile, mais des dames de la communauté, de celles, pas toujours très accueillantes, des « réunions de couture ». Elle sut faire preuve d'autant d'habileté diplomatique que son mari pour conquérir les Suisses de Paris. Elle apporta dans nos manifestations le charme de son sourire, sa bienveillance et son exquise amabilité. Elle fut la compagne avisée de ce diplomate que j'ai entendu dire modestement en souriant : « Je ne suis que le fils d'un canton en voie de développement. »

M. Agostino Soldati apprit, dès qu'il fut installé au 142, rue de Grenelle, à connaître toutes nos Sociétés, visitant les unes après les autres toutes les circonscriptions consulaires suisses de France, s'intéressant à nos divers problèmes, apportant à nos

réunions une note patriotique faite de dignité et de fierté car il était très fier de son pays et s'il connaissait nos faiblesses il savait que « les murs sont bons ».

Il aura été pour les Suisses de France un guide avisé, un précieux conseiller. Son départ prématuré a causé le désarroi dans nos groupements. Lors de son dernier discours à notre Fête nationale, à Jouyen-Josas, en juin dernier, il demanda à ses compatriotes de serrer les rangs, de concentrer leurs efforts, d'être vraiment « un pour tous, tous pour un ».

A nous maintenant, alors que la maladie nous a enlevé trop tôt cet homme auquel rien d'humain n'était étranger, qui avait une culture immense, qui s'intéressait à tous les arts, qui aimait Beethoven, Mendelssohn et Schubert, que ses collègues du corps diplomatique accrédités à Paris, avaient, en 1965, désigné comme successeur de l'ambassadeur de Belgique Baron Gaspar, pour présider le jury du Prix littéraire des Ambassadeurs, à nous de nous montrer dignes de celui qui travailla jusqu'au dernier jour à favoriser la compréhension réciproque et les bons rapports entre son pays et cette France qu'il aimait tant.

Devant sa tombe, ouverte trop tôt, serrons les rangs comme il nous l'a demandé.

Robert VAUCHER,

Président du Comité central des Présidents
des Sociétés suisses de Paris.

Condoléances de M. Couve de Murville après le décès de M. Soldati

A la suite du décès de M. Agostino Soldati, Ambassadeur de Suisse en France, M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères de la République française, a adressé à M. Willy Spuhler, chef du Département politique fédéral, le télégramme suivant :

« Monsieur le Ministre, profondément attristé par le décès de M. Soldati, ambassadeur de Suisse en France, j'adresse à Votre Excellence, au nom du gouvernement français et en mon nom personnel, de très vives condoléances. Au cours de son long séjour en France, M. Soldati s'était acquis l'amitié et l'estime des autorités françaises qui ressentent profondément le deuil de la Suisse. Je conserverai pour ma part un fidèle et vivant souvenir du diplomate et de l'ami. Je prie Votre Excellence d'agréer l'assurance de ma haute considération. »

LES CONDOLÉANCES DU GÉNÉRAL de GAULLE

A la suite du décès de M. Agostino Soldati, Ambassadeur de Suisse en France, le général de Gaulle, Président de la République française, a adressé à M. Hans Schaffner, président de la Confédération, le télégramme suivant :

« J'adresse à votre Excellence mes sincères condoléances ainsi que l'expression de ma sympathie attristée à l'occasion du décès de M. Soldati, Ambassadeur de Suisse en France. Je conserverai de l'ambassadeur disparu le souvenir d'un homme qui avait su mettre au service de son pays d'éminentes qualités de diplomate. Il s'était en outre consacré avec beaucoup de cœur à la cause de l'amitié entre nos deux pays. Je prie votre Excellence d'agréer l'assurance de ma haute considération. »